

assister à la projection d'un film du metteur en scène espagnol Bunuel. Tout à fait par hasard, je pense, la direction du cinéma avait inclus au programme deux courts métrages canadiens, soit *Cattle Country*, filmé dans la vallée de la Nicola, et *Morning on the Lievre*. Les deux films étaient d'une beauté tellement saisissante qu'après leur projection, l'auditoire s'est mis à applaudir spontanément—applaudissements que ne pouvaient entendre les auteurs des films mais qui témoignaient néanmoins la qualité de leurs œuvres.

Plus récemment, nous avons été témoins de la façon expérimentale et indécise dont l'Office national du film aborde les longs métrages, grâce à son film *The Drylanders*, projeté par tout le pays et qui a beaucoup plu. C'était la première fois que l'Office accordait effectivement la vedette à des comédiens dans ses réalisations; nous savons donc que M<sup>lle</sup> Frances Hyland incarnait l'un des principaux personnages du film. Mais ceux qui sont chargés de ces réalisations commandités par l'État ont toujours eu peur de créer accidentellement une vedette ou de découvrir un metteur en scène qui atteindrait à une réputation internationale. Ainsi les gens qui ont des ambitions en ce sens ont dû quitter le pays et nous avons effectivement subventionné les industries cinématographiques britannique, américaine et même française par l'exportation de notre talent, alors même que nous importions des films de presque toutes les nations du monde qui en font, contre le paiement de devises très nécessaires.

Les Canadiens en général sont naïfs au sujet de la production des films à l'étranger; ils supposent que les films sont toujours dus à la seule entreprise privée. En réalité la plupart des pays étrangers versent des subventions à leurs industries cinématographiques; nous pouvons le faire ici tout en laissant assez de place à l'entreprise privée. Le bill qui sera déposé, je l'espère, mettra l'accent éventuel de films canadiens.

Natif de la Colombie-Britannique je pense que notre province aimerait tout particulièrement réaliser des longs métrages. Le climat et les beautés naturelles de la région de Vancouver encourageront une bonne partie de la production à se concentrer là-bas, du moins je l'espère.

● (7.10 p.m.)

Bien entendu, l'intérieur de la province par sa beauté serait un endroit idéal de tournage, je pense plus particulièrement à la vallée d'Okanagan. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas produire l'équivalent canadien de «La chanson du bonheur», une œuvre qui

révélerait les qualités qui ont fait apprécier le cinéma à des millions de spectateurs dans le monde entier.

J'espère aussi que des histoires canadiennes seront présentées. Elles sont nombreuses et certaines d'entre elles ont été filmées ailleurs. Nous devrions en filmer au Canada là où elles ont pris naissance. C'est une excellente idée. Il y a un nombre considérable de nécessités prioritaires qui, selon nous, mériteraient d'être financées par le gouvernement. Mais je m'associe avec les autres qui ont rappelé au comité qu'en adoptant cette mesure nous essayerions, avec un doigt bien grêle, de boucher le gros trou du barrage par où s'échappent depuis si longtemps des talents et de l'argent.

**M. Ormiston:** Monsieur le président, je suis heureux de participer à ce débat pour plusieurs raisons; la première est pour dire au ministre qu'en grande majorité nous accueillons favorablement ce projet de résolution qui éventuellement entraînera un projet de loi créant la Société d'encouragement à l'industrie cinématographique canadienne. A une époque où nous subventionnons tant d'initiatives, c'est un domaine qui a été tristement négligé et quand cette mesure entrera en vigueur elle révélera au pays les immenses talents en puissance qui existent de nos jours au Canada.

La somme de dix millions suffit à peine aux efforts qui s'imposent pour créer une industrie cinématographique au Canada et le ministre conviendra sans doute qu'une fois ce projet lancé il faudra trouver d'autres ressources.

La Grande-Bretagne, qui a une longue expérience dans ce domaine, a établi une société nationale de financement du film qui a beaucoup aidé les réalisateurs et fourni des fonds considérables à cette fin. En étudiant les rouages de cette société, nous pourrions sans doute surmonter certaines des difficultés que connaîtra vraisemblablement à ses débuts notre Société d'encouragement à l'industrie cinématographique canadienne.

Je sais parfaitement que le projet de résolution ne traite que d'une façon générale des projets d'avenir et de l'aide à accorder. Tous les détails voulus seront fournis dans le bill, mais je signale au ministre qu'il serait peut-être souhaitable d'établir un conseil canadien du film chargé d'étudier les progrès accomplis par l'industrie cinématographique d'un bout à l'autre du Canada et de faire rapport au ministre. Ce n'est pas trop demander. Ce conseil pourrait aussi présenter sans tarder un rapport sur les perspectives de l'industrie cinématographique au Canada.

Jusqu'à maintenant, les réalisateurs de cinéma ont travaillé ou réalisé des films pour la